



### LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET  
TECHNOLOGIQUE DE BORDA - DAXDPF  
METIERS DU BATIMENT - MORCENXLYCÉE  
POLYVALENT GASTON CRAMPE - AIRE  
SUR L'ADOURSUR SITE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent : identifier et analyser les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre, avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques, identifier, repérer et mettre en oeuvre les EPI, réaliser un mesurage et une vérification, rendre compte auprès du chargé d'exploitation électrique.

### PRÉ-REQUIS

Posséder des connaissances en  
électricité

### DÉBUT DE LA FORMATION

01/01/2016

### DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Dates à déterminer

### CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique : Tronc commun TC2 notions élémentaires d'électricité : effets physiopathologiques du courant électrique, exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit), les domaines de tension, règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, l'habilitation électrique : principe, définitions et symboles, les personnes intervenantes : les rôles et missions de chacun, les limites, les zones d'environnement et les opérations liées, les documents écrit réglementaires, les ouvrages électriques, les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages, incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel, les équipements de protection individuelle et collective comment travailler en sécurité ? les travaux hors tension, les travaux au voisinage de pièces nues sous tension, évaluation des risques liés à une situation donnée, principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique, mission du surveillant de sécurité électrique, connaissance des séquences de la mise en sécurité liées aux différentes opérations. Partie pratique : effectuer une analyse de risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée, Tout en mettant en oeuvre les prescriptions propres à chaque opération en respectant les procédures : réaliser des opérations de mesurage (grandeurs électriques), réaliser des opérations de vérification, rédiger les documents applicables dans le cadre des mesurages et des vérifications.  
2.5 journées, soit 17h30

### CONDITIONS DE FORMATION

Ce module est mis en place en stage inter-entreprises (formation se déroulant dans nos locaux et regroupant plusieurs participants venant de différents organismes, sociétés, administrations... ). Il nécessite l'inscription effective d'un minimum de participants. Possibilité d'organisation en stage intra-entreprise (formation se déroulant dans nos locaux ou dans les locaux de la société et mise en oeuvre de façon spécifique pour un groupe de salariés d'une seule entreprise)

### VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU BÉARN

Véronique COSTÉ DE  
BAGNEAUX  
Conseillère en Formation  
Continue - Agence de Pau  
veronique.costedebagneaux@greta-  
cfa-aquitaine.fr  
05 59 84 99 43  
05 59 84 15 07